

LES TRAVAUX DU PÔLE OBSERVATION-PROSPECTIVE DE LA MISSION BASSIN MINIER

EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ
DANS LES ZONES D'EMPLOI DU BASSIN
MINIER ET D'ARRAS AU SEIN DE LA
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE ENTRE 2009
ET 2014

Avril 2016

SOMMAIRE

Préambule.....	3
Définition de l'emploi salarié privé.....	4
Limites méthodologiques	5
Mises en garde	5
Le poids incontestable de l'aire métropolitaine de Lille au sein de la nouvelle région	6
Une baisse conséquente du nombre d'emplois salariés privés à l'échelle de la nouvelle région entre 2009 et 2014	8
Une structure de l'emploi marquée par la présence forte de l'industrie à l'échelle régionale	11
Un développement général de l'emploi dans le domaine des services qui masque de fortes disparités territoriales	16
Une forte baisse de l'emploi salarié privé dans la construction et le commerce à l'échelle régionale	20

Préambule

En juin 2012, la Mission Bassin Minier diffusait, dans le cadre des travaux de son pôle Observation – Prospective, une première analyse sur l'évolution de l'emploi salarié privé dans les zones d'emploi du Bassin minier et d'Arras entre 2000 et 2010¹ (source : Pôle Emploi²).

Celle-ci avait montré que l'emploi salarié privé avait progressé, en région Nord - Pas de Calais, de près de 24 000 emplois en 10 ans, soit une hausse de 2,5%, restée toutefois inférieure à celle observée à l'échelle de la France métropolitaine (5,9%).

La progression de l'emploi salarié privé s'était principalement concentrée sur trois zones d'emploi, celles de Lille (+20 700 postes), de Lens-Hénin (+9 500) et de Valenciennes (+9 300).

En février 2014, nous avons réactualisé cette 1^{re} étude par une publication consacrée à l'évolution de l'emploi salarié privé dans les zones d'emploi du Bassin minier et d'Arras sur la période 2009-2012³. Nous nous situons à l'époque au cœur de la crise économique et l'ensemble des territoires étudiés perdaient des emplois salariés privés de manière plus ou moins sensible. Seules les zones d'emploi de Lille et, dans une moindre mesure, de Berck-Montreuil étaient bénéficiaires.

Deux ans plus tard, il nous est apparu intéressant de reconduire cette analyse sur la période 2009-2014 pour deux raisons essentielles :

- la première étant de mesurer les effets de la crise économique, dont l'économie française est sortie en 2014 selon les experts, sur l'emploi salarié privé, ce type d'emploi étant un indicateur de la vitalité d'un territoire ;
- la deuxième étant bien entendu l'application de la réforme institutionnelle entraînant au 1^{er} janvier 2016 la fusion des régions Nord – Pas de Calais et Picardie, ce qui nous a incités à lancer nos premiers travaux à cette nouvelle échelle géographique. Ceux-ci s'inscrivent d'ailleurs dans la continuité des travaux menés par la Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation (D2PE) du Conseil Régional Hauts-de-France⁴, notamment sur le volet économique.

Nous nous sommes donc intéressés dans ce document à la situation des 28 zones d'emploi qui composent la nouvelle région ; quelle est leur situation actuelle au regard de l'emploi salarié privé ? Comment celui-ci s'est-il comporté sur la période récente 2009-2014 marquée par cette crise économique ? Quelles sont les dynamiques à l'œuvre ?

Nous avons tenté d'y apporter quelques réponses en limitant notre analyse à l'emploi salarié privé recensé dans les quatre grands secteurs économiques suivants ; l'industrie, les services, la construction et le commerce⁵. Ces travaux sont susceptibles d'être poursuivis à un niveau plus fin en ce qui concerne les activités économiques (NACE 88) et complétés par une analyse sur l'évolution du nombre des établissements sur la période 2009-2014.

1 L'étude est disponible sur le site de la Mission Bassin Minier à l'adresse suivante : <http://www.missionbassinminier.org/ressources/etudes-documents-techniques/observation/developpement-territorial.html>.

2 La comparaison des résultats des études menées sur les données 2000-2010, d'une part, et sur les données 2009-2014, d'autre part, nécessite d'être abordée avec précaution dans la mesure où les sources sont différentes. Autrefois assurés par Pôle Emploi, le traitement et la diffusion des statistiques de l'emploi salarié privé sont aujourd'hui réalisés par l'ACOSS/URSSAF. Il vaut donc mieux se limiter à une prise en compte de l'orientation générale des résultats (tendance à la progression ou à la baisse).

3 Le « Regards sur... » n°9 est disponible sur le site de la Mission Bassin Minier à l'adresse suivante : <http://www.missionbassinminier.org/ressources/parutions/lettres-observatoire.html>

4 Atlas de la nouvelle région Nord-Pas de Calais - Picardie (tomes 1 à 3) et Repères pour la nouvelle région (n°1 à 6) – Région Nord - Pas de Calais - Picardie.

5 L'agriculture est exclue de cette analyse pour des raisons de source de données précisées dans la définition de l'emploi salarié privé en page 4.

Définition de l'emploi salarié privé

L'emploi salarié privé (source : ACOSS/URSSAF) couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement de l'ACOSS/URSSAF n'ayant qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA)¹, nous avons pris le parti d'exclure de notre analyse les codes 01 à 03² de la classification NACE 88 ayant trait à des activités relevant du secteur agricole³.

De fait, afin d'avoir une vision exhaustive de l'emploi salarié privé sur le territoire, une analyse spécifique des données de la MSA permettrait de mesurer le poids de ces emplois et l'évolution de ce secteur d'activités entre 2009 et 2014, en complément de celle portant sur les données de l'ACOSS/URSSAF.

Les données statistiques de l'ACOSS et des URSSAF recensent les établissements employeurs du secteur privé et l'effectif salarié associé au 31 décembre de l'année n, quel que soit le temps de travail effectué (temps complet et partiel) et le statut (contrat à durée déterminée et indéterminée, apprentis...). Une première approche permet néanmoins d'estimer au 31 décembre 2013 le nombre d'emplois salariés privés dans l'agriculture à environ 9 700 postes en Picardie et à 10 000 en Nord – Pas de Calais (Source : Insee, CLAP).

Les données statistiques de l'ACOSS et des URSSAF recensent les établissements employeurs du secteur privé et l'effectif salarié associé au 31 décembre de l'année n, quel que soit le temps de travail effectué (temps complet et partiel) et le statut (contrat à durée déterminée et indéterminée, apprentis...). Les séries supports de notre analyse sont issues de la base de données Séquoia alimentée par les bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les BRC sont remplis par les établissements employeurs du régime général exerçant leur activité en France (métropole et Dom) qui déclarent aux URSSAF leurs cotisations sociales, les différentes assiettes salariales (plafonnée, déplafonnée, CSG) donnant lieu à cotisations ou à allègements, ainsi que leurs effectifs salariés. Ces séries recensent les établissements employeurs du secteur privé et l'effectif salarié associé au 31/12. Le périmètre retenu est celui des établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2014.

1 Qui peut également être présente dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers

2 NACE 01 : culture et production animale, chasse et services annexes – NACE 02 : sylviculture et exploitation forestière – NACE 03 : pêche et aquaculture.

3 Ceci pourrait diminuer de manière sensible le poids total des emplois salariés privés dans les zones à caractère plus rural en ne prenant pas en compte les entreprises relevant du secteur agricole.

Limites méthodologiques

Les données mobilisées ne permettent pas de corriger la multi-activité, ce qui rapproche l'effectif présenté d'un nombre de postes de travail. Cet effectif réel en fin de mois diffère d'autres notions d'emploi faites en équivalents temps plein (ETP) ou qui excluent certaines catégories de salariés comme les emplois aidés.

Les emplois salariés privés sont qualifiés en fonction de l'activité de l'établissement et non de la nature du poste. Par exemple, une assistante de direction salariée d'un établissement industriel sera comptabilisée dans les effectifs industriels alors que ses missions relèvent du champ tertiaire.

Mises en garde

L'évolution de l'emploi salarié privé est mesurée par le solde net d'emplois salariés privés, c'est-à-dire par la différence entre les créations et les destructions de postes. Cet indicateur peut masquer les dynamiques à l'œuvre au sein d'un même secteur d'activité.

L'évolution de l'emploi salarié privé est calculée à l'échelle de la zone d'emploi, qui est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de leur main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Les zones d'emploi sont le zonage le plus fin pour suivre de manière pertinente l'évolution de l'emploi salarié privé. Toutefois, ce zonage d'étude peut masquer certaines dynamiques internes à la zone d'emploi.

Enfin, il convient de préciser que la grande hétérogénéité des zones d'emploi en termes de volume d'emplois salariés privés, la plus importante en nombre d'emplois (ZE de Lille) comptant 290 000 postes et la plus petite (ZE de Tergnier) 9 500 postes, nécessite d'apprécier l'évolution de l'emploi sur ces zones d'emploi tant en volume qu'en valeur relative.

Le poids incontestable de l'aire métropolitaine de Lille¹ au sein de la nouvelle région

Au 31 décembre 2014, **l'emploi salarié privé représente plus de 1 400 000 postes en région Hauts-de-France**, soit 8% de l'emploi salarié privé à l'échelle de la France entière (17,7 millions). La répartition de ces emplois selon l'ancienne géographie régionale correspond approximativement à un rapport de 1 à 2,5 en faveur du Nord – Pas de Calais, avec respectivement 400 000 postes en Picardie et 1 000 000 en Nord – Pas de Calais.

On constate une extrême hétérogénéité des zones d'emploi en termes de volume d'emplois salariés privés. La plus importante, celle de Lille, pèse ainsi près de 290 000 postes en 2014, soit 20% de l'ensemble de la nouvelle région, tandis que celle de Tergnier, qui compte l'effectif le plus faible, représente moins de 10 000 postes.

Après celle de Lille, 11 zones d'emploi comptent entre 50 000 et environ 100 000 emplois salariés privés :

- 7 dans le Nord – Pas de Calais, situées pour l'essentiel en proximité de la zone d'emploi de Lille avec laquelle elles forment une grande aire métropolitaine, il s'agit des zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing (105 000 postes), du Bassin minier avec celles de Valenciennes (87 000), de Lens-Hénin (80 000), de Béthune-Bruay (54 000) et de Douai (52 000), et de la zone d'emploi d'Arras (56 000). Il faut ajouter dans ce décompte des zones d'emploi à plus de 50 000 postes celle de Dunkerque (67 000),
- et 4 en Picardie au contact ou à proximité de l'Île de France, les zones d'emploi de Roissy-Sud Picardie (78 000), de Beauvais (55 000) et de Compiègne (52 000) ainsi que la zone d'emploi d'Amiens (90 000), siège de l'ex-capitale régionale picarde.

De part et d'autre de cet axe nord-sud, se situent 16 zones d'emploi aux volumes d'emplois salariés privés inférieurs à 40 000 postes, voire à 20 000 pour la moitié d'entre elles, essentiellement situées en Picardie.

En volume d'emplois salariés privés, la métropole lilloise², constituée des zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing, élargie au Bassin minier et à l'Arrageois, représente plus de 720 000 postes, soit la moitié des postes de la nouvelle région. Les 4 zones d'emploi du Bassin minier pèsent quant à elles plus de 270 000 emplois salariés privés.

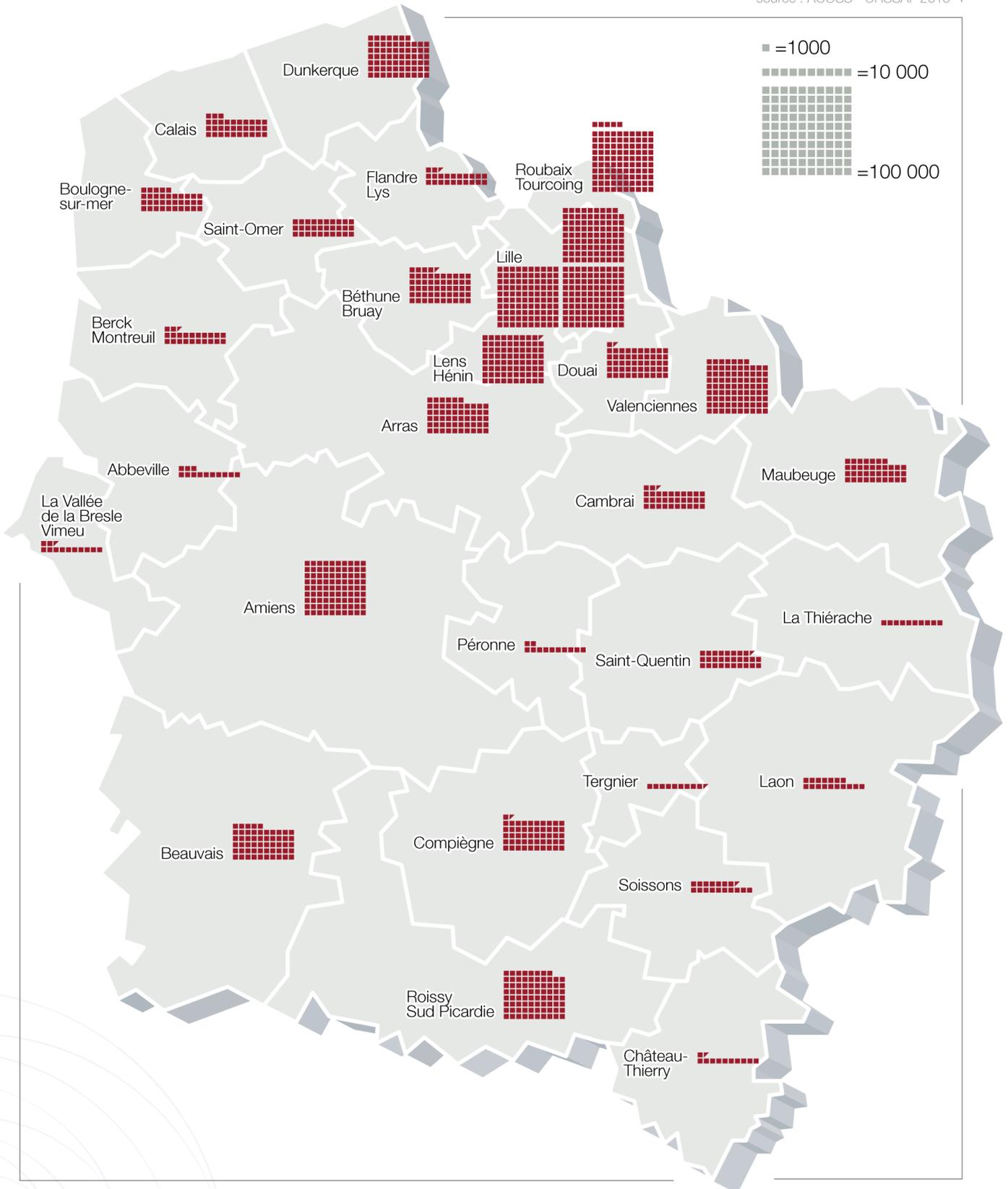
1 Nous faisons référence à l'échelle géographique regroupant les zones d'emploi de Lille, de Roubaix-Tourcoing, d'Arras et du Bassin minier Nord – Pas de Calais.

2 A ne pas confondre avec la Métropole Européenne de Lille dont le périmètre est différent de celui des zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing.

Poids de l'emploi salarié privé en 2014

dans les zone d'emploi de la région Hauts-de-France

source : ACOSS - URSSAF 2015



Une baisse conséquente du nombre d'emplois salariés privés à l'échelle de la nouvelle région entre 2009 et 2014

Entre 2009 et 2014, l'emploi salarié privé en région Hauts-de-France a baissé de l'ordre de 27 000 postes, passant d'environ 1 430 000 en 2009 à un peu plus de 1 400 000 postes en 2014, soit une réduction de -1,9% de l'effectif initial.

Sur la même période, à l'échelle de la France entière, le solde est positif d'un peu plus de 110 000 emplois salariés privés et leur nombre s'établit au 31 décembre 2014 à 17,7 millions (cf. tableau p.25, *évolution de l'emploi salarié privé au sein des zones d'emploi de la région des Hauts-de-France entre 2009 et 2014*).

L'évolution de la courbe de l'emploi salarié privé au niveau national est marquée par un retournement de situation en 2012 ; de 2009 à 2011 le nombre de postes est en constante augmentation tandis que la tendance s'inverse à partir de 2012 jusqu'en 2014. Pour autant, le solde entre 2009 et 2014 reste positif. L'évolution « en cloche » de la courbe de l'emploi est identique en région Nord – Pas de Calais – Picardie, le solde 2009-2014 étant quant à lui négatif.

A l'échelle des 28 zones d'emploi de la nouvelle région, **seules trois d'entre elles ont enregistré sur la période 2009-2014 une progression du nombre d'emplois salariés privés :**

- La zone d'emploi de Lille arrive très largement en tête avec une **augmentation de plus 8 300 postes (+3%)**. Elle compte près de 290 000 salariés privés en 2014. En dépit d'un léger reflux des postes en 2013 par rapport à 2012, la progression du nombre de salariés est continue depuis 2009 ;
- La zone d'emploi d'Arras affiche quant à elle une **croissance de 440 postes (+0,8%)** en 5 ans sur un volume total de 56 000 postes, marquée par d'importantes fluctuations annuelles ;
- Et la zone d'emploi de Valenciennes, qui présente une croissance plus modérée avec un **solde positif de 250 emplois salariés privés (0,3%)** entre 2009 et 2014, sur un total d'environ 87 000 postes, mais avec une évolution orientée à la baisse depuis 2012.

Deux autres zones d'emploi présentent quasiment une stabilité de l'emploi salarié privé entre 2009 et 2014 ; il s'agit des zones d'emploi de **Berck-Montreuil (0%**, soit -9 postes) et de **Dunkerque (-0,2%, -158)**. L'évolution annuelle de leur courbe d'emplois salariés privés est assez semblable, hormis un décalage dans le temps en ce qui concerne l'impact de la crise ; une augmentation régulière du nombre de postes dans la 1ère partie de la période, puis un retournement de situation au plus tard en 2012 qui se traduit par une phase de réduction du nombre de salariés privés.

A partir de 2014, le nombre d'emplois salariés privés recommence à augmenter sur les deux zones d'emploi, même si cette progression ne permet pas à la zone d'emploi de Dunkerque de gagner des emplois au final sur la période.

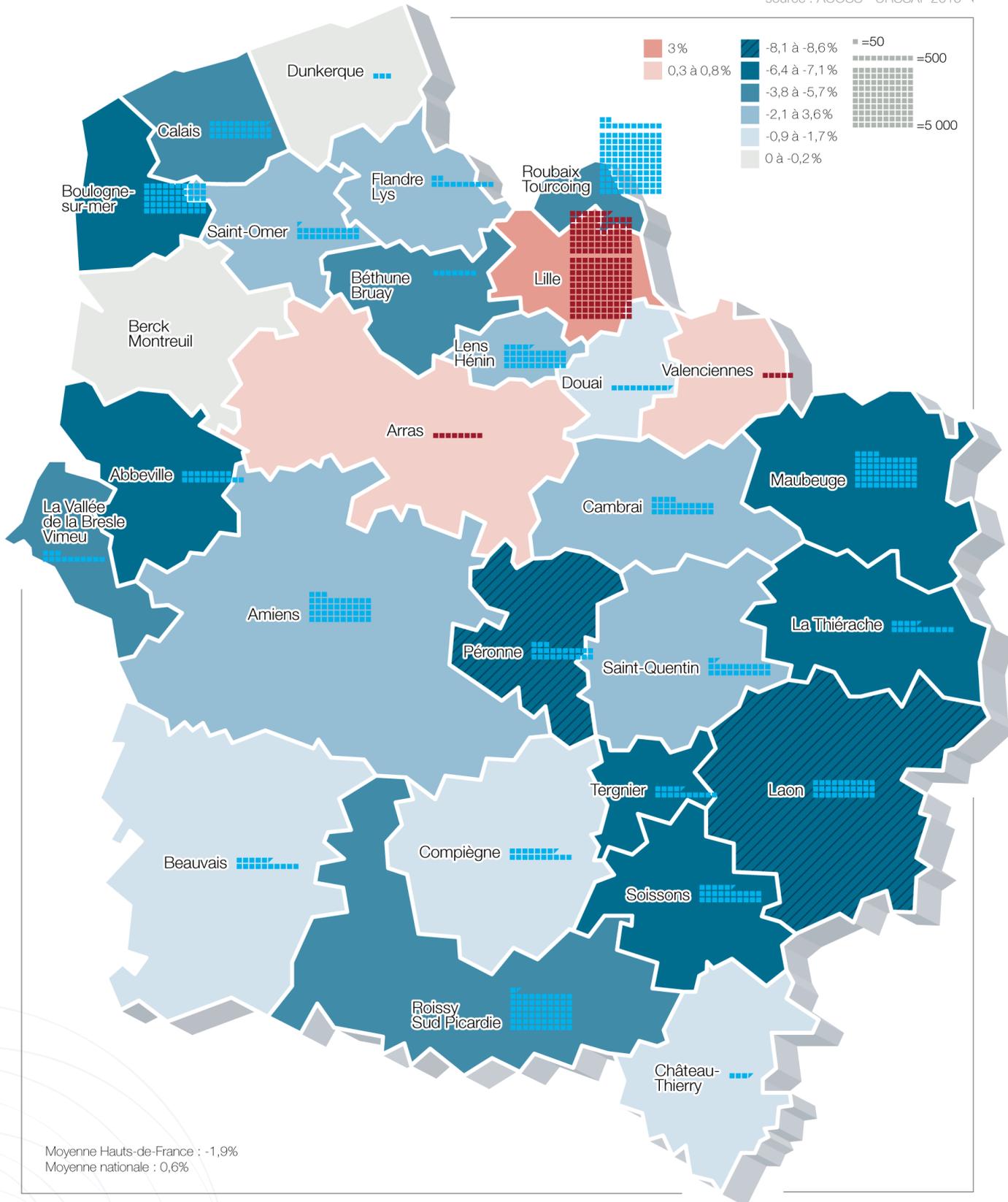
Globalement, compte tenu de l'ampleur de la crise économique traversée durant la période 2009-2014 et au regard de la situation rencontrée dans les 23 autres zones d'emploi, on peut considérer que **ces 5 zones d'emploi ont plutôt (très) bien résisté**, y compris celle de Dunkerque qui affiche un solde négatif en termes d'emplois salariés privés.

Le reste des zones d'emploi de la nouvelle région connaissent quant à elles une baisse de leurs effectifs salariés privés que l'on pourrait qualifier de modérée à très forte.

Évolution de l'emploi salarié entre 2009 et 2014

dans les zone d'emploi de la région Hauts-de-France

source : ACOSS - URSSAF 2015



Les baisses s'échelonnent ainsi de -0,9% (ZE de Douai) à -8,6% (ZE de Péronne). Bien évidemment, le nombre de salariés privés étant très différent d'une zone d'emploi à une autre, le volume des pertes varie très fortement, de -174 postes au niveau de la zone d'emploi de Château-Thierry (-1,5%) à -5 600 sur la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing (-5,1%).

On observe toutefois une concentration des baisses d'emplois salariés privés proportionnellement les plus fortes dans la partie est de la nouvelle région depuis la zone d'emploi de Maubeuge (-6,7%) au nord à celle de Soissons au sud (-6,9%) en passant par les zones d'emploi de Thiérache (-6,6%), de Laon (-8,1%), et de Tergnier (-7,1%).

Au total, entre 2009 et 2014, le cumul des baisses d'effectifs observées sur ces 5 zones d'emploi s'élève à près de 7 000 unités, à rapprocher néanmoins des -5 600 postes pour la seule zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing sur la même période.

La situation n'est guère plus favorable sur les zones d'emploi d'Abbeville (-5%, soit -900 emplois salariés privés), de Boulogne-sur-Mer (-6,4%, soit -2 500 unités) et de Péronne (-8,6%, soit -1 100 unités).

Le Bassin minier et l'Arrageois ; des zones d'emploi qui s'en sortent globalement mieux que le reste de la nouvelle région

Certes, si on cumule les gains et les pertes d'emplois salariés privés à l'échelle du Bassin minier et de l'Arrageois, le résultat est négatif puisque seules les zones d'emploi d'Arras et Valenciennes sont bénéficiaires tandis que les trois autres sont déficitaires, -489 postes pour la zone d'emploi de Douai (-0,9%), -1 741 pour celle de Lens-Hénin (-2,1%) et -3 235 pour celle de Béthune-Bruay (-5,7%).

Il faut toutefois rappeler que ces zones d'emploi, qui figurent parmi les plus importantes en termes de volumes d'emplois salariés privés à l'échelle de la nouvelle région, concentrent des activités fortement exposées à la concurrence internationale, notamment dans le secteur industriel, et que la crise économique récente les a fortement touchées, voire parfois fragilisées.

Cette situation a pu par contrecoup affecter la consommation locale et donc impacter l'économie résidentielle, même si les revenus liés aux transferts sociaux jouent un rôle important d'amortisseur sur ces territoires, et en particulier dans le Bassin minier.

Hormis une baisse quasi continue de l'emploi salarié privé entre 2009 et 2014 pour la zone d'emploi de Béthune-Bruay (mise à part en 2011 où le nombre de postes augmente), les 4 autres zones d'emploi affichent des évolutions annuelles très fluctuantes dont il est, sur la période récente, difficile de saisir l'orientation.

Par contre, quand on prend davantage de recul et avec toutes les précautions que suppose la manipulation de statistiques issues de sources différentes, ces zones d'emploi étaient déjà bénéficiaires sur la période 2000-2010, en particulier celles de Lens-Hénin et de Valenciennes. Quant à la zone d'emploi de Béthune-Bruay, celle-ci enregistre non seulement une baisse de ses effectifs sur la période récente, mais ce n'est en réalité que la poursuite d'une tendance engagée depuis les années 2000 et quasi continue depuis 15 ans.

Une structure de l'emploi marquée par la présence forte de l'industrie à l'échelle régionale

La particularité de la région Hauts-de-France est le poids de son industrie¹ qui pèse pour 21% de l'emploi salarié privé total en 2014, ce qui représente un peu moins de 300 000 postes, tandis qu'à l'échelle nationale, le poids de l'industrie s'établit à 17,5% (de l'ordre de 3 millions de postes).

Ce différentiel de 3,5 points avec la moyenne française confirme la vocation industrielle de la nouvelle région. Toutefois, celle-ci a tendance progressivement à s'estomper, le différentiel ayant baissé de 0,7 point entre 2009 et 2014. En 2009, le poids de l'industrie dans l'emploi salarié privé en région Hauts-de-France était de 22,8% et de 18,6% en France, soit un écart de 4,2 points.

Entre 2009 et 2014, **l'industrie régionale a perdu plus de 30 000 emplois salariés privés (-9,6%)** tandis qu'au niveau national la baisse a été plus limitée (-5,2%, soit -170 000 postes). **La région Hauts-de-France a donc supporté près de 20% des réductions d'emplois salariés privés observées dans l'industrie en France alors qu'elle ne pesait que 10% des postes.**

Cette baisse de l'emploi dans l'industrie a d'autant plus été marquante en région que l'industrie est fortement implantée dans la majorité des zones d'emploi. Or, toutes ont été affectées par une réduction plus ou moins sensible du nombre de postes.

Sur les 28 zones d'emploi, **le poids des emplois salariés privés dans le secteur industriel** (cf. tableau p.26, *évolution de l'emploi salarié privé dans l'industrie au sein des zones d'emploi de la région Hauts-de-France entre 2009 et 2014*) :

- **est supérieur à la moyenne régionale (21%) dans 18 d'entre elles.** Ce taux d'emploi est particulièrement élevé dans les zones d'emploi de la Vallée de la Bresle-Vimeu (48,7%), de Thiérache (41,7%), de Péronne (38,2%), de Saint-Omer (34,2%), de Béthune-Bruay (33,4%) et de Maubeuge (33,4%) où plus d'un emploi salarié privé sur trois relève de l'industrie. Dans une moindre mesure, ces emplois sont également bien représentés dans les zones d'emploi de Dunkerque (30%), de Valenciennes (29,5%) et de Beauvais (29,2%);

- **se situe entre la moyenne régionale (21%) et la moyenne nationale (17,5%) dans 6 zones d'emploi;**

- **est inférieur à la moyenne nationale (17,5%) dans 4 zones d'emploi,** le taux le plus faible étant observé sur la zone d'emploi de Lille (9,6%, soit de l'ordre de 28 000 postes), suivi des zones d'emploi de Lens-Hénin (13,2%), de Calais (14%) et de Roubaix-Tourcoing (15,9%).

En termes d'évolution de l'emploi salarié privé dans l'industrie sur la période 2009-2014, les zones d'emploi de la nouvelle région ont, dans l'ensemble, assez souffert puisqu'une seule zone d'emploi enregistre une progression (modeste) du nombre de postes, la zone d'emploi de Berck-Montreuil +0,3% entre 2009 et 2014, soit +12 postes.

La baisse de l'emploi salarié privé dans l'industrie est concentrée sur deux grands secteurs géographiques :

- **celui constitué des zones d'emploi de Compiègne** (-16,1%, soit -2 500 postes), **Tergnier** (-16,3%, -510 postes) et **Soissons** (-17,1%, -650 postes), auquel on peut associer en périphérie les zones d'emploi de **Roissy-Sud Picardie** (-12,5%, -2 300 postes) et de **Péronne** (-11,7%, -620 postes), ce qui représente une baisse du nombre d'emplois dans l'industrie de plus de 6 500 postes;

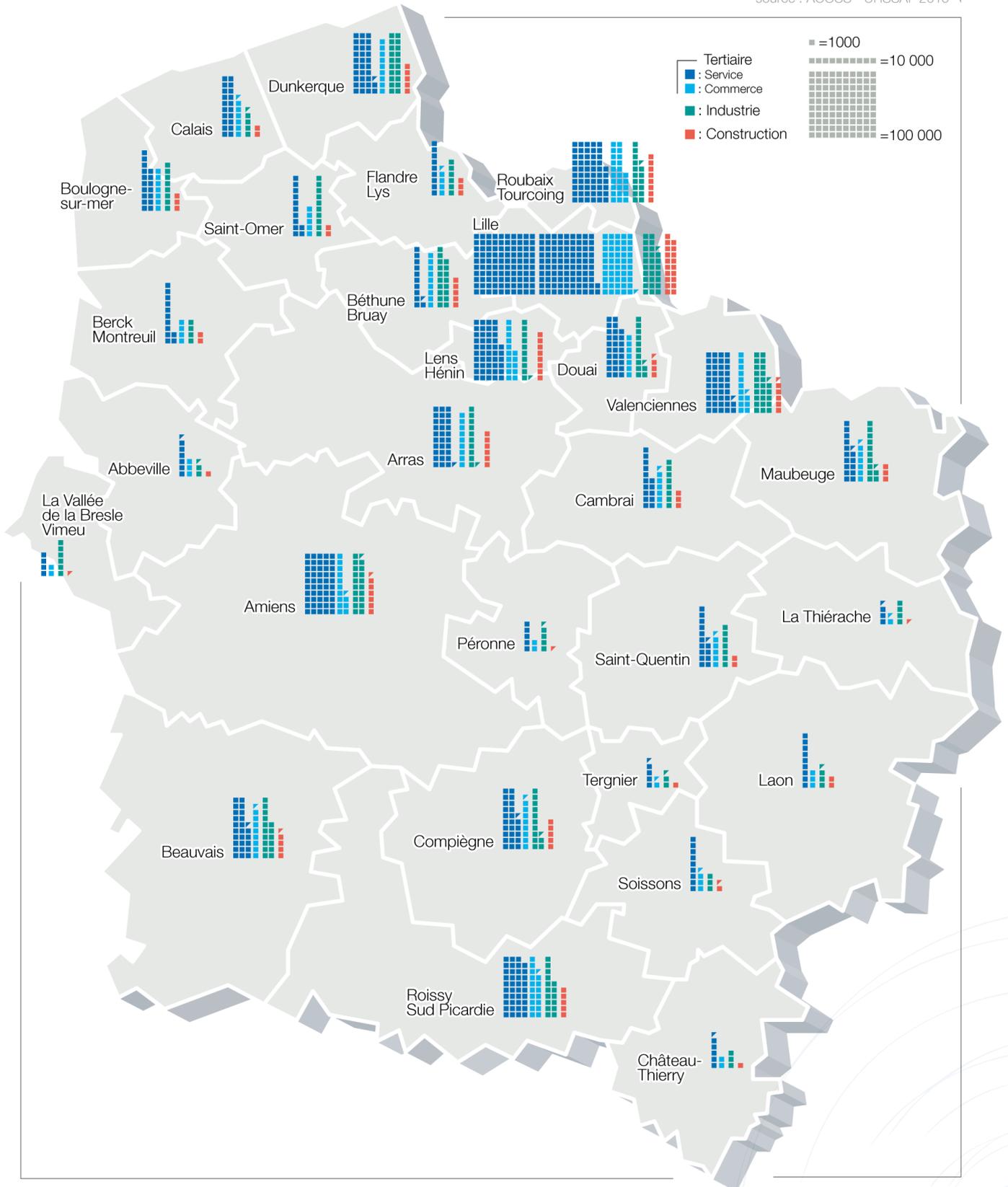
- **un vaste territoire s'étendant des zones d'emploi de Calais** (-13,9%, -750

¹ Codes NACE n°05 à 39.

Structure de l'emploi salarié privé en 2014

dans les zone d'emploi de la région Hauts-de-France

source : ACOSS - URSSAF 2015



postes) et **Boulogne** (-10,6%, - 970 postes) à la zone d'emploi de **Douai** (-14%, -2 100 postes) en passant par les zone d'emploi de **Saint-Omer** (-13,2%, -1 500 postes), de **Flandre-Lys** (-13,4%, -930 postes), de **Béthune-Bruay** (-12,5%, -2 500 postes) et **Lens-Hénin** (-12,7%, -1 500 postes), incluant également la zone d'emploi de **Roubaix-Tourcoing** (-13,2%, -2 500 postes). Au final, le nombre de postes perdus sur ce secteur entre 2009 et 2014 s'élève à près de 13 000.

A noter la présence de deux pôles industriels qui peuvent apparaître comme géographiquement plus isolés. Il s'agit des **zones d'emploi de la Vallée de la Bresle-Vimeu et de Maubeuge** qui enregistrent respectivement une baisse de 12,2% (-830 postes) et de 11,3% (-1 600 postes).

L'isolement de la zone d'emploi de Maubeuge est assez relatif puisqu'elle se situe à proximité du pôle industriel du Valenciennois, qui lui se porte sensiblement mieux même s'il accuse une baisse de -3,2% du nombre d'emplois salariés privés dans l'industrie, soit tout de même une perte de 900 postes. A l'inverse, la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle-Vimeu est nettement plus excentrée, en limite avec le département de Seine-Maritime.

Conséquence de ces baisses d'emplois salariés privés dans l'industrie, la part que représente ce type d'emploi a eu tendance à se réduire de manière assez sensible sur la période 2009-2014 dans la plupart des zones d'emploi. A l'échelle de la région, la baisse s'élève à 1,8 point, passant ainsi d'un ratio de 22,8% en 2009 à 21% en 2014, contre -1,1 point au niveau national pour un ratio 2014 de 17,5%.

A l'exception de quatre zones d'emploi pour lesquelles la part de l'emploi salarié privé dans l'industrie augmente très légèrement en raison non pas d'un développement de l'emploi industriel mais d'un effondrement de l'emploi dans un autre secteur d'activités (en général la construction)¹, les autres zones d'emploi enregistrent toutes une baisse du poids de l'emploi salarié privé industriel, ces baisses dépassant dans certains cas les 2 points; zones d'emploi de Compiègne (-4,3 points), de la Vallée de la Bresle-Vimeu (-4 points), de Saint-Omer (-3,9 points), de Douai (-3,7 points), de Flandre-Lys (-3,3 points), de Tergnier (-3,1 points), de Béthune-Bruay (-2,6 points), de Soissons (-2,3 points) et de Roissy-Sud Picardie (-2,1 points).

Comment se sont comportées les zones d'emploi du Bassin minier et d'Arras dans ce contexte guère favorable à l'emploi salarié privé dans l'industrie entre 2009 et 2014 ?

Tout d'abord, le poids de ces emplois est très différent selon les zones d'emploi.

Deux catégories se distinguent, d'un côté **les zones d'emploi où l'industrie est historiquement implantée et occupe encore à l'heure actuelle de nombreux emplois**, les zones d'emploi de **Béthune-Bruay** (33,4%, soit 17 900 postes), de **Valenciennes** (29,5%, soit 25 700 postes) et de **Douai** (24,6%, soit 12 700 postes), de l'autre **les zones d'emploi à dominante plus tertiaire où l'industrie est nettement moins présente aujourd'hui**, les zones d'emploi d'**Arras** (18,9%, soit 10 600 postes) et de **Lens-Hénin** (13,2%, soit 10 500 postes).

En termes d'évolution, la situation est également très tranchée. **Trois zones d'emploi enregistrent une baisse importante et continue du nombre de postes dans l'industrie entre 2009 et 2014**, les zones d'emploi de **Douai** (-14%, soit -2 100 emplois), de **Lens-Hénin** (-12,7%, soit -1 500 emplois) et de **Béthune-Bruay** (-12,5%, soit -2 500 emplois).

Si l'emploi industriel reste encore particulièrement présent dans les zones d'emploi de Béthune-Bruay et de Douai en dépit des baisses enregistrées sur la période, cela n'est plus le cas en ce qui concerne la zone d'emploi de Lens-Hénin. D'un taux d'emploi industriel de 14,8% en 2009 (12 055 postes), déjà inférieur à cette date aux taux régional (22,8%) et national (18,6%), on est passé cinq ans plus tard à un taux de 13,2% (10 500 postes).

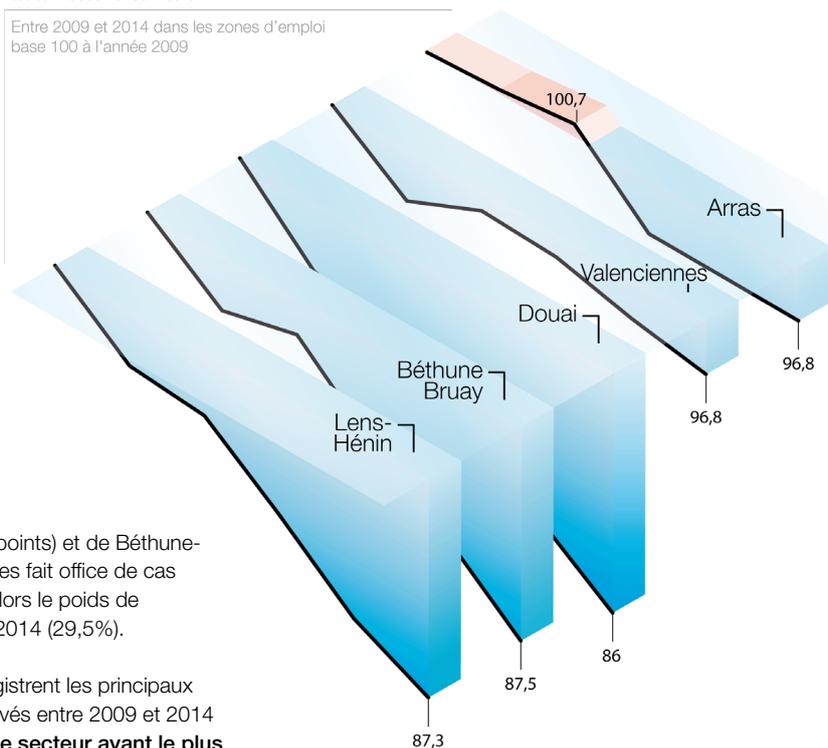
En ce qui concerne **les zones d'emploi d'Arras** (-3,2%, soit -360 postes) et de **Valenciennes** (-3,2%, soit -860 postes), celles-ci affichent également une baisse du nombre

¹ Il s'agit des zones d'emploi de Laon (+0,6 point), de Thiérache (+0,4 point), d'Abbeville (+0,2 point) et de Berck-Montreuil (+0,1 point).

Évolution de l'emploi salarié privé dans l'industrie

source : ACOSS - URSSAF 2015

Entre 2009 et 2014 dans les zones d'emploi base 100 à l'année 2009



de postes dans l'industrie mais proportionnellement moins forte que les zones d'emploi précédentes. La part de l'emploi salarié privé industriel reste, en 2014, particulièrement élevée sur la zone d'emploi de Valenciennes avec un ratio de 29,5%, soit près d'un emploi sur trois, alors que ce ratio est de 18,9% sur la zone d'emploi d'Arras.

Ces zones d'emploi ont toutes enregistré une baisse du poids de l'emploi salarié privé industriel entre 2009 et 2014.

Celle-ci a été plus faible dans les zones d'emploi où le poids de cet emploi était déjà limité, c'est le cas des zones d'emploi d'Arras (-0,8 point) et de Lens-Hénin (-1,6 point), et davantage marquée dans les zones d'emploi à forte implantation industrielle, cas des zones d'emploi de Douai (-3,7 points) et de Béthune-Bruay (-2,6 points). La zone d'emploi de Valenciennes fait office de cas particulier puisque la baisse est limitée à 1,1 point alors le poids de l'emploi salarié privé dans l'industrie reste élevé en 2014 (29,5%).

L'analyse détaillée des secteurs d'activités qui enregistrent les principaux gains ou les plus fortes pertes d'emplois salariés privés entre 2009 et 2014 montre que **l'industrie automobile (NACE 29) est le secteur ayant le plus perdu d'emplois durant cette période**. Ainsi, la baisse atteint les 3 300 postes et affecte essentiellement les quatre zones d'emploi du Bassin minier, où se localise principalement l'emploi automobile. Les réductions du nombre d'emplois salariés privés s'élève à 1 250 postes sur la zone d'emploi de Douai, près de 1 000 sur celle de Béthune-Bruay, de l'ordre de 800 sur celle de Valenciennes et enfin de près de 370 sur la zone d'emploi de Lens-Hénin.

Autre secteur industriel à enregistrer des baisses conséquentes, la fabrication de produits métalliques, à l'exception de machines et des équipements (NACE 25)¹, perd de l'ordre de 1 000 postes entre 2009 et 2014, qui se répartissent également sur les zones d'emploi du Bassin minier ; celles de Valenciennes (-256 postes), de Béthune-Bruay (-222), de Lens-Hénin (-216) et de Douai (-215).

Viennent ensuite la fabrication de produits caoutchouc et en plastique (NACE 22) avec une réduction du nombre d'emplois salariés privés d'environ 800 postes (ZE Béthune-Bruay et de Lens-Hénin principalement), l'industrie chimique (NACE 20) de l'ordre de 700 postes (ZE d'Arras et de Valenciennes principalement).

Dans un contexte de fortes baisses de l'emploi salarié privé dans l'industrie, rares sont les secteurs d'activités à enregistré une progression significative du nombre de postes. Quand celle-ci est observée, cela ne traduit pas nécessairement un dynamisme du secteur. On observe ainsi que la métallurgie (NACE 24) enregistre sur la zone d'emploi de Valenciennes une progression de 600 postes entre 2009 et 2014 tandis que sur la même période ce secteur perd 400 postes sur la zone d'emploi de Béthune-Bruay.

A relever néanmoins la progression sensible d'une série d'activités organisées autour de la gestion des déchets pris au sens large, qui regroupe le captage, le traitement et la distribution d'eau (NACE 36), la collecte et le traitement des eaux usées (NACE 37), et enfin la collecte, le traitement et l'élimination des déchets ainsi que leur récupération (NACE 38). Ces activités, qui dépendent pour une grande partie de la commande publique, ont augmenté leur nombre d'emplois salariés privés de l'ordre de 400 postes entre 2009 et 2014 à l'échelle des 5 zones d'emploi.

¹ La division 25 s'organise autour de deux ensembles d'activités ; la production pour compte propre d'articles métalliques remplissant une fonction déterminée (éléments pour la construction, réservoirs, chaudronnerie, radiateurs et chaudières, outillage, quincaillerie, ustensiles, etc.) d'une part, et des services industriels concernant des opérations réalisées en sous-traitance : estampage, emboutissage, frittage, revêtement des métaux, décolletage, mécanique générale, etc. d'autre part. La fabrication d'armes et de munitions (à l'exception des matériels autotractés) est classée dans cette division.

Un développement général de l'emploi dans le domaine des services¹ qui masque de fortes disparités territoriales

En 2014, les services représentaient plus de 750 000 postes dans la nouvelle région, soit 53,4% de l'emploi salarié privé total, et ont enregistré une progression en volume de près de 26 000 postes (3,6%) entre 2009 et 2014². A l'échelle nationale, ils pèsent pour 57,6% de l'emploi salarié privé total, ratio nettement supérieur à celui des Hauts-de-France, le différentiel s'élevant à 4,2 points, et concernent plus de 10 millions de postes (cf. tableau p.27, *évolution de l'emploi salarié privé dans les services dans les zones d'emploi des Hauts-de-France entre 2009 et 2014*).

Seules trois zones d'emploi affichent un ratio d'emploi salarié privé dans les services supérieur à la moyenne nationale ; celle de Lille qui est de loin la zone d'emploi qui concentre le volume le plus important d'emplois dans ce domaine avec un ratio de 66,3% et 192 000 postes en 2014, suivie de celles de Lens-Hénin (58,3% et 46 000 postes) et de Calais (60,4% et 20 000 postes). A elle seule, la zone d'emploi de Lille représente le quart de l'emploi salarié privé dans le domaine des services de la nouvelle région.

Si l'on prend pour référence la moyenne régionale, 5 autres zones d'emploi se distinguent ; celles d'Amiens (55,5% et 50 000 postes), de Berck-Montreuil (54,6% et 12 000 postes), de Douai (54,6% et 28 000 postes), d'Arras (54,4% et 31 000 postes) et de Roubaix-Tourcoing (53,4% et 56 000 postes).

Entre 2009 et 2014, l'emploi salarié privé dans le domaine des services s'est développé sensiblement au même rythme en région Hauts-de-France qu'à l'échelle nationale (4%).

Pour autant les disparités territoriales sont fortes puisque, si 8 zones d'emploi affichent un rythme plus rapide que les moyennes régionale et nationale, 8 autres connaissent une baisse de leurs effectifs salariés privés dans le secteur des services, celle-ci intervenant qui plus est dans des zones d'emploi où le taux d'emploi salarié privé dans les services était en général déjà inférieur aux moyennes régionale et/ou nationale.

Dans le détail, l'emploi salarié privé dans le secteur des services s'est développé plus rapidement que les moyennes régionale et nationale dans les zones d'emploi suivantes ; celles de Douai (+10,5%, soit +2 700 postes), de la Vallée de la Bresle-Vimeu (+9,4%, soit +300 postes), de Compiègne (+9%, soit +2 100 postes), de Saint Omer (+8,7%, soit +1 000 postes), de Lille (+6,4%, soit +11 600 postes), de Château-Thierry (+5,4%, soit +300 postes), d'Arras (5,2%, soit +1 500 postes) et de Valenciennes (+4,8%, soit +2 000 postes).

Hormis pour les zones d'emploi d'Arras, Douai et Lille, ce développement de l'emploi s'est opéré dans des zones d'emploi où les taux d'emplois salariés dans les services étaient inférieurs à la moyenne nationale, voire à la moyenne régionale.

A noter néanmoins qu'avec 11 600 postes de plus dans les services, la zone d'emploi de Lille représente à elle seule 45% de l'emploi salarié privé créé dans les services entre 2009 et 2014 en région Hauts-de-France.

Secteur d'activités considéré en développement en raison de la tertiarisation progressive de l'économie, le domaine des services n'a pour autant pas échappé à la crise économique et a vu ses effectifs salariés baisser dans 8 zones d'emploi de la nouvelle région, et en particulier dans des zones d'emploi où le taux d'emplois salariés privés dans les services était déjà inférieur aux moyennes régionale et/ou nationale. Il s'agit des zones d'emploi de Maubeuge (-0,9% soit -140 postes), de Soissons (-1,1% soit -100 postes), de Thiérache (-1,4% soit -50 postes), de Cambrai (-1,5% soit -230 postes), de Boulogne-sur-Mer (-3,7% soit -650 postes), d'Abbeville (-4,9% soit -300 postes), de Laon (6,1% soit -600 postes) et de Péronne (-6,3% soit -300 postes).

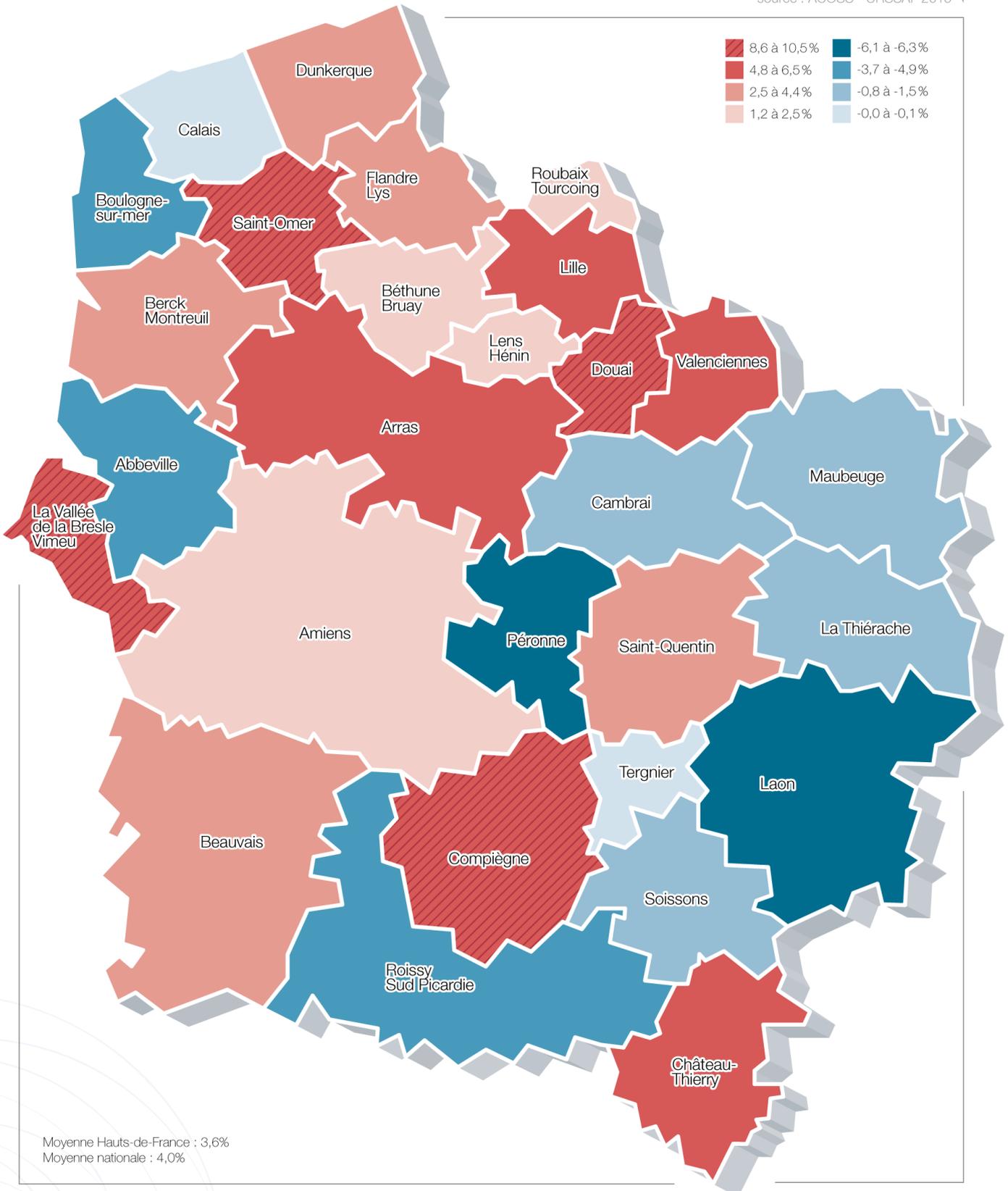
1 Dont l'hébergement (NACE 55) et la restauration (NACE 56)

2 Codes NACE n°49 à 98.

Évolution de l'emploi salarié privé dans les services entre 2009 et 2014

dans les zone d'emploi de la région Hauts-de-France

source : ACOSS - URSSAF 2015



L'évolution globalement positive de l'emploi salarié privé dans les services a eu pour conséquence de faire progresser le poids de ce type d'emploi entre 2009 et 2014 à l'échelle régionale de 2,8 points pour s'établir en 2014 à 53,4% (contre 50,7% en 2009) alors que la progression se limite à 1,9 point en France (57,6% en 2014 contre 55,7% en 2009).

Toutes les zones d'emploi de la région enregistrent également une progression, les plus significatives étant observées dans les zones d'emploi de Douai (+5,7 points), de Compiègne (+4,8 points), de Saint-Omer (+4,5 points), de la Vallée de la Bresle-Vimeu (+4,2 points), de Saint-Quentin (+3,9 points) et de Roubaix-Tourcoing (+3,7 points). Le cas de la zone d'emploi de Tergnier est particulier dans la mesure où l'augmentation du poids de l'emploi salarié privé dans les services entre 2009 et 2014 (+3,5 points) est liée non pas à une progression de ce type d'emploi (qui est en réalité resté stable) mais à l'effondrement de l'emploi salarié privé dans l'industrie, évolution qui se traduit par une baisse globale de l'emploi salarié privé de -7,1%.

Comment se sont comportées les zones d'emploi du Bassin minier et d'Arras en matière d'évolution de l'emploi salarié privé dans les services entre 2009 et 2014 ?

Tout d'abord, premier constat, **l'emploi salarié privé dans les services est en progression dans les 5 zones d'emploi**, de manière plus modeste en volume sur les zones d'emploi de Béthune-Bruay (+500 postes) et de Lens-Hénin (+520 postes) que sur celles d'Arras (+1 500 postes), de Valenciennes (+2 000 postes) ou de Douai (+2 700 postes).

Le rythme de croissance est particulièrement élevé sur les zones d'emploi de Douai (+10,5%), d'Arras (+5,2%) et de Valenciennes (+4,8%) par comparaison aux taux régional (+3,6%) et national (+4%).

En termes d'évolution, la tendance est quasiment identique dans les 5 zones d'emploi. Elle est marquée par une croissance régulière de l'emploi entre 2009 et 2011, un retournement de tendance en 2012 puis de nouveau une progression de l'emploi sur la période plus récente. Seule la courbe de l'emploi salarié privé dans la zone d'emploi de Béthune-Bruay diffère légèrement avec une progression régulière du nombre postes entrecoupée de périodes de stabilité.

En dépit de la progression de l'emploi salarié privé dans les services entre 2009 et 2014 sur les 5 zones d'emploi, ce secteur d'activités reste encore sous-représenté sur 4 d'entre elles par rapport au poids qu'il occupe à l'échelle régionale (53,4%) et surtout au niveau national (57,6%). C'est en particulier le cas sur les zones d'emploi de Béthune-Bruay (40,3%) et de Valenciennes (48,7%).

Pour ce qui est des zones d'emploi d'Arras et de Douai, les ratios sont sensiblement plus élevés avec des taux respectifs de 54,4% et de 54,6%, ceux-ci restant néanmoins inférieurs à la moyenne nationale. Seule la zone d'emploi de Lens-Hénin (58,3%) affiche un taux supérieur à cette dernière.

En termes d'évolution du poids de l'emploi salarié privé dans les services, les cinq zones d'emploi enregistrent une progression sur la période 2009-2014, la principale étant à mettre à l'actif de la zone d'emploi de Douai dont le ratio est passé de 48,9% en 2009 à 54,6% en 2014, soit une augmentation de 5,7 points.

Les progressions restent nettement plus modérées dans les autres zones d'emploi, en particulier sur celles d'Arras (+2,3 points), de Valenciennes (+2,1 points) et de Lens-Hénin (+1,9 point) dont les différentiels sont inférieurs à la moyenne régionale. La zone d'emploi de Béthune-Bruay affiche quant à elle une progression de 3,2 points.

L'analyse détaillée du développement de l'emploi salarié privé dans les services par secteurs d'activités n'est guère aisée dans la mesure où ce développement a concerné un nombre important de secteurs. Pour autant, on peut en tirer quelques grandes tendances à l'échelle des zones d'emploi du Bassin minier et d'Arras.

En matière de perte d'emplois, deux secteurs d'activités se distinguent à l'échelle du territoire d'étude :

■ **l'administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire** (NACE 84) qui perd plus de 800 postes entre 2009 et 2014, principalement sur les zones d'emploi de Lens-Hénin (-568) et de Valenciennes (-122) ;

■ **les activités de poste et de courrier** (NACE 53) dont le nombre de postes a baissé de plus de 600 sur la même période sur les zones d'emploi d'Arras (-194 postes), de Valenciennes (-151), Lens-Hénin (-127) et Béthune-Bruay (-105).

A l'opposé, plusieurs secteurs d'activités relevant des services enregistrent d'importantes progressions du nombre d'emplois salariés privés :

■ **les activités d'hébergement médico-social et social** (NACE 87) enregistrent une augmentation de plus de **1 700 postes**, entre 2009 et 2014, principalement dans les zones d'emploi du Bassin minier ;

■ **les activités liées à l'emploi** (NACE 78), c'est-à-dire le travail d'intérim qui recouvre une grande diversité d'acteurs, ont également augmenté de près de **1 700 postes** sur la période (ZE de Valenciennes principalement). Il faut distinguer d'une part les agences de placement de main d'œuvre dont les activités consistent à lister les postes vacants et à orienter ou placer les candidats à l'emploi, les personnes orientées ou placées n'étant pas des salariés des agences de placement, et d'autre part les agences de travail temporaire et autres services de mise à disposition de ressources humaines qui recrutent leurs propres salariés et les affectent à des clients dans le cadre de missions précises ;

■ **les activités de services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager** (NACE 81) avec une progression de près de **1 400 postes**, principalement centrée sur la zone d'emploi de Valenciennes (1 176 postes) et par contre une baisse assez sensible sur celle d'Arras (-229) ;

■ **les activités d'enquêtes et sécurité** (NACE 80) avec un solde positif de **1 000 postes** répartis sur l'ensemble du territoire, avec toutefois un effet de concentration sur les zones d'emploi d'Arras et de Douai ;

■ **les activités d'entreposage et services auxiliaires des transports** (NACE 52) avec plus de **900 postes**, essentiellement concentrés sur la zone d'emploi de Douai (899), et dans une moindre mesure sur celle d'Arras (271), tandis que les autres zones d'emploi perdent de l'emploi salarié privé. Dans le cas de la zone d'emploi de Douai, cette forte progression est à mettre à l'actif de l'arrivée d'Amazon notamment ;

■ **les activités d'action sociale sans hébergement** (NACE 88) qui, en dépit d'une forte baisse sur la zone d'emploi de Lens-Hénin (-682 postes), voit leurs effectifs croître de près de **700 postes** sur les autres zones d'emploi, et en particulier sur les zones d'emploi de Douai (+554) et de Béthune-Bruay (+537) ;

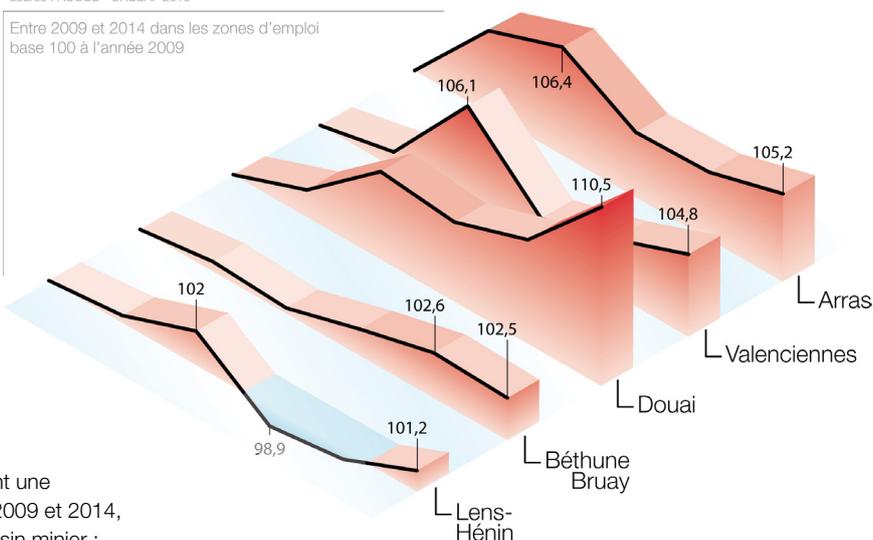
■ et enfin **les activités de transports terrestres et transports par conduites** (NACE 49) avec plus de **300 postes** créés, en particulier sur les zones d'emploi de Lens-Hénin (+310 postes) et d'Arras (+265). Les zones d'emploi de Douai (-267) et de Valenciennes (-71) enregistrent par contre des baisses dans ce secteur d'activités.

A noter dans le cas de la zone d'emploi de Lens-Hénin, la progression des activités relevant de la restauration (NACE 56), entre 2009 et 2014, de près de 700 postes ; progression que nous avons mise en valeur dans une précédente note de synthèse¹.

Évolution de l'emploi salarié privé dans les services

source : ACOSS - URSSAF 2015

Entre 2009 et 2014 dans les zones d'emploi base 100 à l'année 2009



1. Le « Regards sur... l'évolution du secteur de la restauration dans les zones d'emploi du Nord - Pas de Calais entre 2009 et 2014 » - n°11 - Mission Bassin Minier - novembre 2015 (disponible à l'adresse suivante : <http://www.missionbassinminier.org/ressources/parutions/lettres-observatoire.html>).

Une forte baisse de l'emploi salarié privé dans la construction et le commerce à l'échelle régionale

Les secteurs du commerce¹ et plus encore de la construction² sont considérés à juste titre comme étant des indicateurs de la santé économique d'un territoire puisqu'ils sont en prise directe avec les variations du pouvoir d'achat de la population. Leur vitalité est le signe en général d'un contexte économique favorable. Si cette dynamique vient à s'inverser, ces secteurs d'activités en ressentent par ricochet les effets.

Entre 2009 et 2014, en région Hauts-de-France, le volume d'emplois salariés privés perdu dans l'industrie (-31 400 postes) est supérieur à celui des créations dans le domaine des services (+25 900) tandis que le solde est positif à l'échelle nationale (-170 400 postes industriels et +393 700 postes dans les services).

Sur cette période, **les secteurs de la construction et du commerce enregistrent, à l'échelle de la nouvelle région, une baisse importante du nombre d'emplois salariés privés avec respectivement une perte de -14 600 postes (-11,7%) et de -6 500 postes (-2,6%),** baisse que l'on observe également au niveau national mais à un rythme nettement moins élevé, de -6,6% dans la construction et surtout de -0,4% dans le commerce.

Pour autant, le poids de l'emploi salarié privé dans la construction et le commerce à l'échelle de la nouvelle région est sensiblement le même qu'à l'échelle nationale. La construction représente, en 2014, 7,8% de l'ensemble des emplois salariés privés en Nord – Pas de Calais – Picardie pour un taux de 7,9% à l'échelle nationale, et le commerce 17,7% en région pour 17% en France entière.

La construction ; une baisse de l'emploi salarié privé affectant l'ensemble du territoire de la nouvelle région

Hormis les zones d'emploi de Lille et de Flandre-Lys qui font figure d'exception avec des pertes d'emplois relativement limitées (respectivement de -2,9% et -2,6%), **l'ensemble des autres zones d'emploi affichent proportionnellement une diminution du nombre de postes dans ce secteur d'activités (très) élevée.**

Ainsi, la zone d'emploi de Thiérache a perdu plus de 30% de ses effectifs entre 2009 et 2014, soit plus de 300 postes. Elle est suivie des zones d'emploi de Saint-Quentin (-25,4%, -730 postes) et de Laon (-21,2%, -570 postes). Les taux sur les autres zones d'emploi oscillent entre -9% et -20%.

Compte tenu de l'extrême hétérogénéité des zones d'emploi en termes de volume d'emplois salariés privés, les baisses d'effectifs dans le domaine de la construction varient très fortement d'une zone d'emploi à une autre, depuis une perte modérée de 75 postes sur la zone d'emploi de Flandre-Lys entre 2009 et 2014 à près de 1 100 postes sur les zones d'emploi d'Amiens et de Béthune-Bruay sur la même période

Ces réductions de postes marquent d'autant plus certaines zones d'emploi que ce secteur d'activités y était et y est toujours en 2014 fortement implanté.

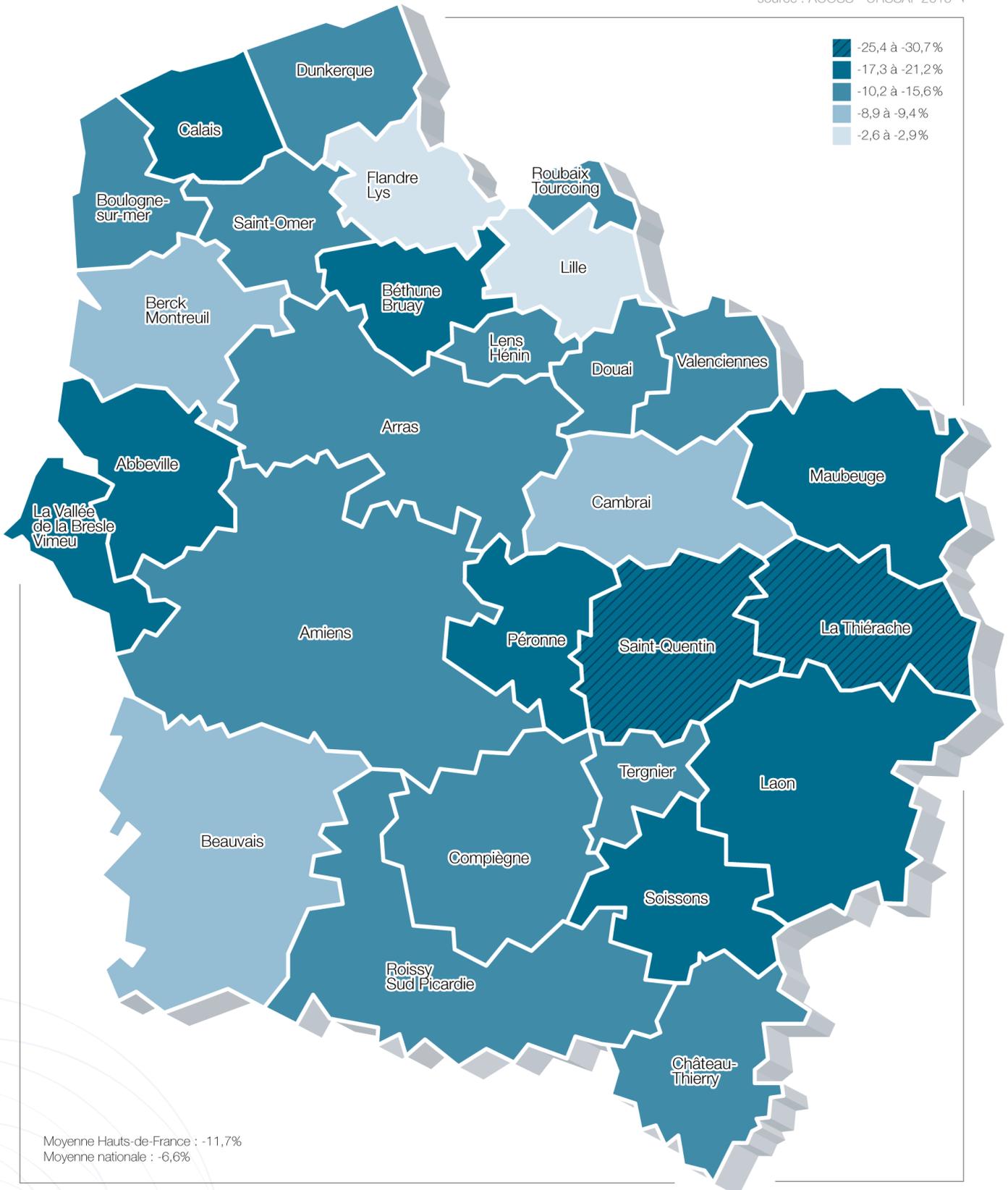
1 Codes NACE n°45 à 47.

2 Codes NACE n°41 à 43.

Évolution de l'emploi salarié privé dans la construction entre 2009 et 2014

dans les zone d'emploi de la région Hauts-de-France

source : ACOSS - URSSAF 2015



A titre d'exemple ; la zone d'emploi de Laon au sein de laquelle l'emploi salarié privé dans la construction pèse pour 12,3% de l'ensemble des postes, en forte baisse entre 2009 et 2014. Pour autant, cela n'est pas systématique puisque la zone d'emploi de Flandre-Lys affiche le même ratio et la chute de l'emploi y est nettement plus modeste (-2,6%, -75 postes).

Dans un contexte économique morose, le poids de l'emploi salarié privé dans la construction a fortement chuté entre 2009 et 2014 dans les zones d'emploi de Thiérache (-2,4 points), de Saint-Quentin (-2,2 points), de Laon (-2 points), d'Abbeville (-1,6 point), de Soissons (-1,5 point), d'Arras (-1,4 point), de Béthune-Bruay (-1,4 point), de Château-Thierry (-1,4 point) et de Douai (-1,3 point).

Situation des zones d'emploi du Bassin minier et d'Arras

A l'image de la quasi-totalité des zones d'emploi de la nouvelle région, **les zones d'emploi du Bassin minier et de l'Arrogeois ont connu, sur la période 2009-2014, une évolution (très) défavorable de l'emploi salarié privé dans le domaine de la construction.** Les baisses d'effectifs s'échelonnent de -10,2% sur la zone d'emploi de Lens-Hénin (-900 postes) à -18,1% sur celle de Béthune-Bruay (-1 100 postes). Au total, près de 4 200 postes ont été perdus en 5 ans.

En 2014, le poids de l'emploi salarié privé relevant du secteur de la construction sur l'emploi salarié privé total est équivalent ou supérieur aux moyennes régionale (7,8%) et nationale (7,9%) sur 4 des 5 zones d'emploi. Il s'établit ainsi à 7,2% sur la zone d'emploi de Douai, à 9,2% sur celle de Béthune-Bruay, à 9,9% sur celle de Lens-Hénin et 10,5% sur la zone d'emploi d'Arras. Seule la zone d'emploi de Valenciennes (6,3%) se situe assez nettement en dessous de ces ratios.

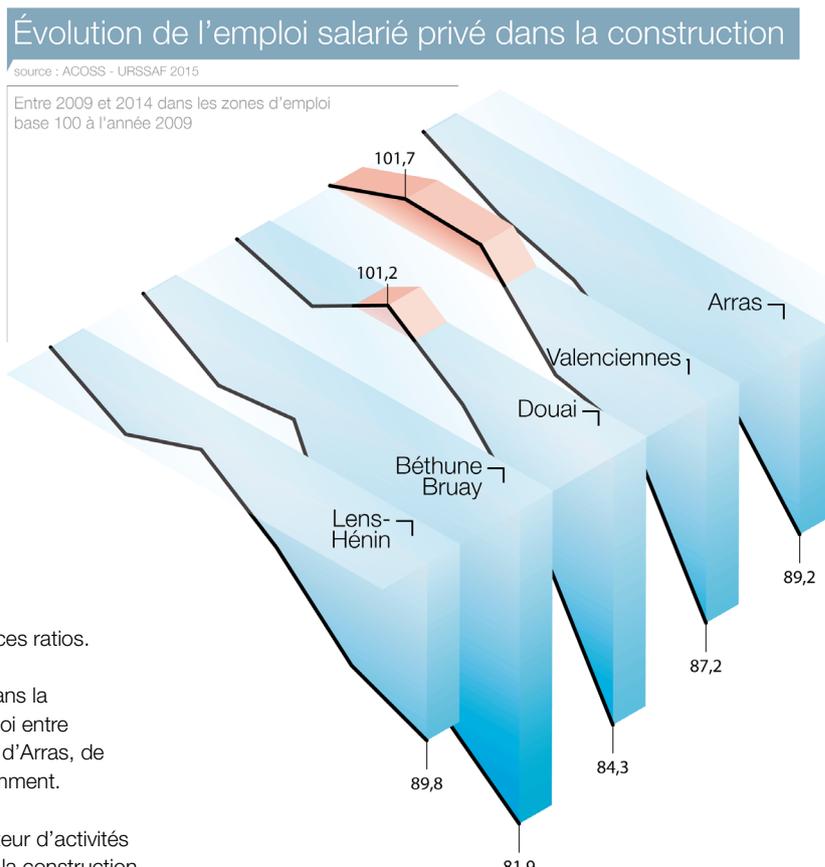
Globalement, le poids de l'emploi salarié privé dans la construction a chuté dans les cinq zones d'emploi entre 2009 et 2014, et plus particulièrement sur celles d'Arras, de Béthune-Bruay et de Douai déjà citées précédemment.

Quel que soit la zone d'emploi étudiée ou le secteur d'activités analysé, au nombre de trois dans le domaine de la construction, à savoir la construction de bâtiments (le gros œuvre), le génie civil et les travaux de construction spécialisés (le second œuvre), le volume d'emplois salariés privés est en baisse sur la période 2009-2014. Il l'est plus particulièrement dans **les travaux de construction spécialisés où la baisse du nombre de postes est supérieure à 2 600** sur la période et affecte toutes les zones d'emploi.

Le commerce ; une baisse de l'emploi salarié privé très localisée

A la différence de la construction, **la situation des différentes zones d'emploi est très hétérogène en ce qui concerne l'emploi salarié privé dans le commerce et son évolution sur la période 2009-2014.** Un nombre limité de zones d'emploi, 7 au total, ont enregistré sur ces cinq années une progression de leur volume de postes dans ce secteur d'activités.

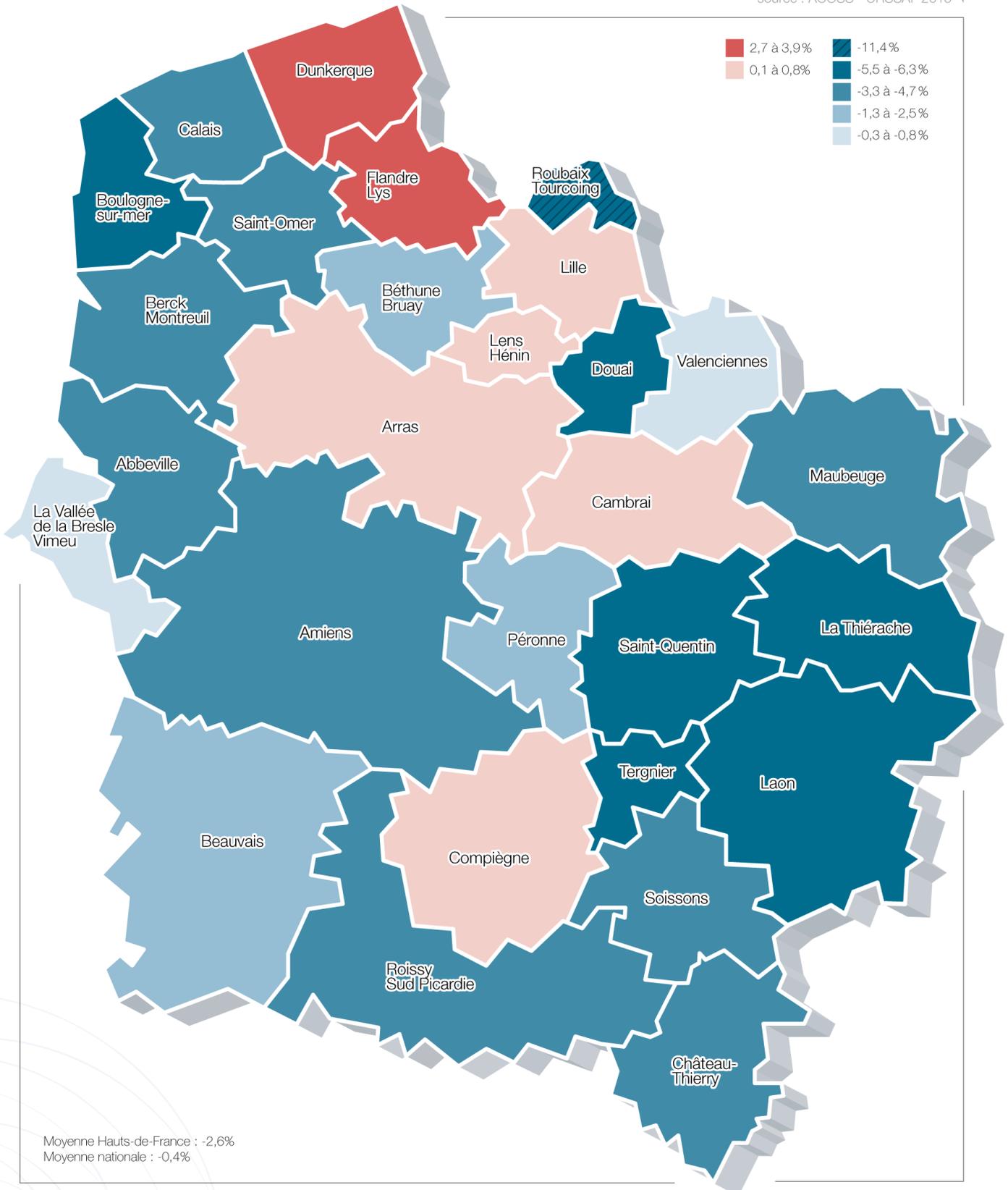
Pour deux d'entre elles, cette hausse est particulièrement forte dans un contexte régional et national orienté à la baisse ; c'est le cas des zones d'emploi de Flandre-Lys (+3,9%, soit un gain de 170 postes) et de Dunkerque (+2,7%, soit un gain de 230 postes). Hormis ces deux zones d'emploi et les 5 autres à croissance modérée (ZE d'Arras, de Cambrai, de Compiègne, de Lens-Hénin et de Lille), les zones d'emploi restantes ont connu, quant à elles, une baisse



Évolution de l'emploi salarié privé dans le commerce entre 2009 et 2014

dans les zone d'emploi de la région Hauts-de-France

source : ACOSS - URSSAF 2015



plus ou moins significative du nombre d'emplois salariés privés allant, dans le cas de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing, jusqu'à une réduction de plus de 10% des effectifs par rapport à 2009). Deux autres secteurs géographiques apparaissent également fortement touchés par les réductions de postes ; l'est de la Picardie constitué des zones d'emploi de Saint-Quentin (-5,9%, soit -330 postes), de Thiérache (-6,3%, -100), de Laon (-6,2%, - 200) et de Tergnier (-6%, -90), d'une part, et le littoral du Pas-de-Calais avec en particulier la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer (-5,6%, -410). A noter, une situation de l'emploi salarié privé dans le commerce en repli également sur la zone d'emploi de Douai (-5,5%, -410).

Aucune corrélation ne peut être établie entre ces évolutions et le poids qu'occupe l'emploi salarié privé dans le commerce au sein de l'emploi salarié privé total de chaque zone d'emploi. Si la plus forte baisse est observée sur la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing qui est également la zone d'emploi où la part de l'emploi salarié privé dans le commerce est la plus élevée de la nouvelle région (23,5%), les situations sont extrêmement diverses au niveau des autres zones d'emploi (cf. tableau p.29, *évolution de l'emploi salarié privé dans le commerce au sein des zones d'emploi des Hauts-de-France entre 2009 et 2014*).

De même il est difficile d'analyser l'évolution du poids de l'emploi salarié privé dans ce secteur d'activités entre 2009 et 2014 compte tenu de l'hétérogénéité des situations. Une progression peut être enregistrée alors que le nombre de postes dans le commerce a baissé en raison de l'effondrement d'autres secteurs d'activités. Seules deux zones d'emploi affichent une situation « classique », il s'agit de celles de Roubaix-Tourcoing où la baisse est de -1,7 point pour s'établir à un taux de 23,5% en 2014, et de Flandre-Lys avec une progression de +1,3 point pour atteindre un taux de 20,1% en 2014.

Dans le détail des secteurs d'activités, on constate que globalement la tendance est la même sur les 5 zones d'emploi :

- Une baisse importante des postes dans **les activités de commerce et réparation des automobiles et des motocycles** (NACE 45) de près de **700 emplois**, répartis de manière assez homogène sur les 5 zones d'emploi ;

- Une baisse également dans **le commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles**, (NACE 46) avec un solde négatif de plus de **200 emplois**. Dans ce contexte, les zones d'emploi de Lens-Hénin et de Valenciennes enregistrent une légère augmentation du nombre d'emplois ;

- Par contre, l'emploi salarié privé est en hausse sur la période 2009-2014 sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la zone d'emploi de Douai (-132 postes), en ce qui concerne **le commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles** (NACE 47). La progression est d'un peu moins de **500 postes**.

Situation des zones d'emploi du Bassin minier et d'Arras

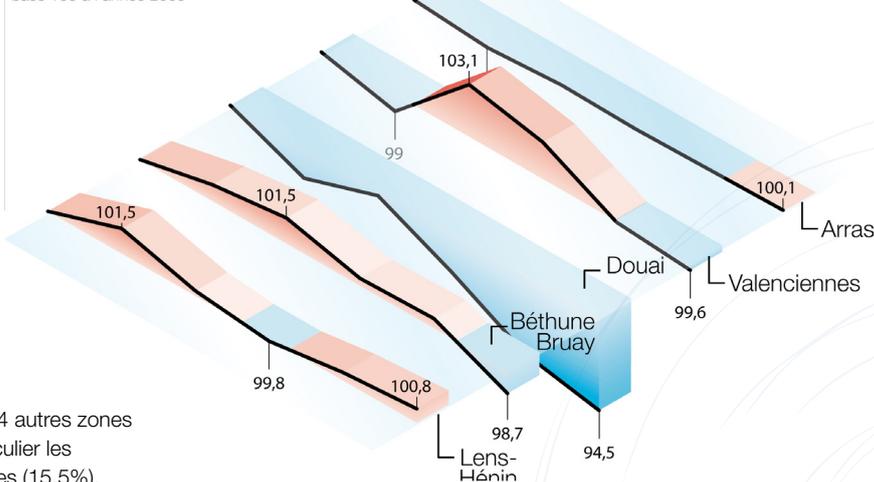
A l'image de la région dans son ensemble, la situation est extrêmement hétérogène à l'échelle des zones d'emploi du Bassin minier et d'Arras puisque l'on y retrouve tous les cas de figure, depuis **une croissance modérée ou une stabilité de l'emploi salarié privé sur les zones d'emploi de Lens-Hénin (+0,8%) et d'Arras (+0,1%)**, à une baisse plus ou moins prononcée du nombre de postes de -0,4% sur la zone d'emploi de Valenciennes, -1,3% sur celle de Béthune-Bruay et -5,5% sur celle de Douai.

En ce qui concerne le poids de l'emploi salarié privé relevant du secteur du commerce, seule la zone d'emploi de Lens-Hénin (18,5%) affiche un ratio supérieur aux moyennes régionale (17,7%) et nationale (17%) en 2014. Les 4 autres zones d'emploi se situent en deçà de ces ratios, en particulier les zones d'emploi de Douai (13,6%) et de Valenciennes (15,5%).

Évolution de l'emploi salarié privé dans le commerce

source : ACOSS - URSSAF 2015

Entre 2009 et 2014 dans les zones d'emploi base 100 à l'année 2009



évolution de l'emploi salarié privé dans les zones d'emploi de la région Hauts-de-France entre 2009 et 2014

zone d'emploi	effectif 2009	effectif 2010	effectif 2011	effectif 2012	effectif 2013	effectif 2014	évolution 2009 - 2014	
							nb.	%
ZE de Roubaix-Tourcoing	110 976	110 861	109 574	107 678	106 757	105 367	-5 609	-5,1%
ZE de Lille	280 872	284 647	288 065	288 918	286 710	289 206	8 334	3,0%
ZE de Dunkerque	67 061	67 877	67 826	67 193	66 558	66 900	-161	-0,2%
ZE de Flandre-Lys	23 148	23 170	23 137	22 650	22 725	22 555	-593	-2,6%
ZE de Douai	52 096	51 692	52 620	51 895	51 362	51 606	-490	-0,9%
ZE de Valenciennes	86 697	86 221	89 364	87 205	87 064	86 951	254	0,3%
ZE de Cambrai	33 690	34 024	34 290	33 609	33 234	32 486	-1 204	-3,6%
ZE de Maubeuge	39 995	39 818	39 942	39 023	38 061	37 307	-2 688	-6,7%
ZE d'Arras	55 891	57 145	57 584	56 198	56 356	56 335	444	0,8%
ZE de Lens-Hénin	81 215	80 997	81 637	79 477	79 006	79 474	-1 741	-2,1%
ZE de Béthune-Bruay	56 699	56 084	56 336	55 081	54 629	53 463	-3 236	-5,7%
ZE de Saint-Omer	30 698	31 019	30 796	30 473	29 837	29 682	-1 016	-3,3%
ZE de Calais	34 621	34 339	33 695	33 174	33 085	33 133	-1 488	-4,3%
ZE de Boulogne-sur-mer	37 594	37 254	37 043	36 180	35 467	35 183	-2 411	-6,4%
ZE de Berck-Montreuil	22 386	22 935	23 328	22 828	22 307	22 379	-7	0,0%
sous-total Nord - Pas de Calais	1 013 639	1 018 083	1 025 237	1 011 582	1 003 158	1 002 027	-11 612	-1,2%
ZE de la Vallée de la Bresle-Vimeu	12 924	12 903	13 147	12 853	12 431	12 271	-653	-5,1%
ZE de Roissy-Sud Picardie	80 796	80 905	81 253	80 380	78 441	77 716	-3 080	-3,8%
ZE de Château-Thierry	11 605	11 714	11 543	11 458	11 321	11 431	-174	-1,5%
ZE de Tergnier	10 190	10 143	9 823	9 567	9 569	9 469	-721	-7,1%
ZE de Thiérache	10 832	10 967	10 950	10 560	10 377	10 117	-715	-6,6%
ZE de Laon	18 721	18 414	17 776	17 712	17 446	17 210	-1 511	-8,1%
ZE de Saint-Quentin	29 702	30 292	29 988	29 239	28 747	28 636	-1 066	-3,6%
ZE de Soissons	18 674	18 508	18 710	17 855	17 451	17 391	-1 283	-6,9%
ZE de Beauvais	55 933	57 277	57 277	56 289	55 881	55 169	-764	-1,4%
ZE de Compiègne	52 405	52 992	53 618	51 962	51 697	51 528	-877	-1,7%
ZE d'Abbeville	13 688	13 832	13 839	13 552	13 329	12 795	-893	-6,5%
ZE d'Amiens	91 993	92 152	92 689	90 757	90 622	89 840	-2 153	-2,3%
ZE de Péronne	13 253	13 347	13 070	12 614	12 339	12 112	-1 141	-8,6%
sous-total Picardie	420 716	423 446	423 683	414 798	409 651	405 685	-15 031	-3,6%
Total Hauts-de-France	1 434 355	1 441 529	1 448 920	1 426 380	1 412 809	1 407 712	-26 643	-1,9%
France entière	17 548 716	17 708 836	17 830 401	17 742 978	17 684 897	17 661 258	112 542	0,6%

évolution de l'emploi salarié privé dans l'industrie dans les zones d'emploi de la région Hauts-de-France entre 2009 et 2014

zone d'emploi	effectif 2009	effectif 2010	effectif 2011	effectif 2012	effectif 2013	effectif 2014		évolution 2009 - 2014	
						nb.	part dans l'emploi salarié privé total	nb.	%
ZE de Roubaix-Tourcoing	19 249	18 524	17 784	17 491	16 961	16 717	15,9%	-2 532	-13,2%
ZE de Lille	30 690	29 466	29 229	28 772	28 034	27 640	9,6%	-3 050	-9,9%
ZE de Dunkerque	20 797	20 456	20 586	20 668	20 073	20 082	30,0%	-715	-3,4%
ZE de Flandre-Lys	6 928	6 578	6 596	6 286	6 020	5 997	26,6%	-931	-13,4%
ZE de Douai	14 765	14 156	13 954	13 643	13 145	12 692	24,6%	-2 073	-14,0%
ZE de Valenciennes	26 542	25 720	26 227	26 172	25 891	25 687	29,5%	-855	-3,2%
ZE de Cambrai	8 640	8 648	8 509	8 152	8 223	7 924	24,4%	-716	-8,3%
ZE de Maubeuge	14 055	13 495	13 343	13 208	12 883	12 471	33,4%	-1 584	-11,3%
ZE d'Arras	10 996	11 023	11 078	10 650	10 646	10 641	18,9%	-355	-3,2%
ZE de Lens-Hénin	12 055	11 651	11 602	11 210	10 782	10 527	13,2%	-1 528	-12,7%
ZE de Béthune-Bruay	20 403	19 745	19 968	19 183	18 586	17 859	33,4%	-2 544	-12,5%
ZE de Saint-Omer	11 678	11 359	10 882	10 599	10 300	10 139	34,2%	-1 539	-13,2%
ZE de Calais	5 381	5 179	5 107	4 927	4 644	4 634	14,0%	-747	-13,9%
ZE de Boulogne-sur-mer	9 132	8 946	8 793	8 576	8 166	8 160	23,2%	-972	-10,6%
ZE de Berck-Montreuil	4 192	4 100	4 261	4 237	4 144	4 204	18,8%	12	0,3%
sous-total Nord - Pas de Calais	215 503	209 046	207 919	203 774	198 498	195 374	19,5%	-20 129	-9,3%
ZE de la Vallée de la Bresle-Vimeu	6 809	6 646	6 549	6 392	6 174	5 976	48,7%	-833	-12,2%
ZE de Roissy-Sud Picardie	18 392	17 861	17 836	17 430	16 406	16 090	20,7%	-2 302	-12,5%
ZE de Château-Thierry	3 029	2 951	2 864	2 862	2 838	2 814	24,6%	-215	-7,1%
ZE de Tergnier	3 141	3 000	2 819	2 725	2 696	2 628	27,8%	-513	-16,3%
ZE de Thiérache	4 474	4 432	4 434	4 342	4 311	4 220	41,7%	-254	-5,7%
ZE de Laon	3 454	3 433	3 495	3 390	3 290	3 282	19,1%	-172	-5,0%
ZE de Saint-Quentin	7 488	7 268	7 257	7 042	6 898	6 868	24,0%	-620	-8,3%
ZE de Soissons	3 817	3 548	3 501	3 492	3 294	3 163	18,2%	-654	-17,1%
ZE de Beauvais	16 965	16 474	17 138	16 774	16 214	16 092	29,2%	-873	-5,1%
ZE de Compiègne	15 188	14 514	13 988	13 275	12 963	12 740	24,7%	-2 448	-16,1%
ZE d'Abbeville	2 659	2 576	2 666	2 629	2 598	2 508	19,6%	-151	-5,7%
ZE d'Amiens	21 418	20 999	21 216	21 024	20 818	19 807	22,0%	-1 611	-7,5%
ZE de Péronne	5 246	5 348	5 192	4 839	4 714	4 630	38,2%	-616	-11,7%
sous-total Picardie	112 080	109 050	108 955	106 216	103 214	100 818	24,8%	-11 262	-10,0%
Total Hauts-de-France	327 583	318 096	316 874	309 990	301 712	296 192	21,0%	-31 391	-9,6%
France entière	3 267 264	3 208 446	3 214 449	3 186 154	3 135 229	3 096 869	17,5%	-170 395	-5,2%

évolution de l'emploi salarié privé dans les services dans les zones d'emploi de la région Hauts-de-France entre 2009 et 2014

zone d'emploi	effectif 2009	effectif 2010	effectif 2011	effectif 2012	effectif 2013	effectif 2014		évolution 2009 - 2014	
						nb.	part dans l'emploi salarié privé total	nb.	%
ZE de Roubaix-Tourcoing	55 146	56 769	57 016	56 555	57 138	56 239	53,4%	1 093	2,0%
ZE de Lille	180 206	183 974	186 642	188 386	189 226	191 822	66,3%	11 616	6,4%
ZE de Dunkerque	31 695	32 727	32 662	32 061	32 184	32 708	48,9%	1 013	3,2%
ZE de Flandre-Lys	9 008	9 352	9 224	9 090	9 305	9 250	41,0%	242	2,7%
ZE de Douai	25 475	25 875	26 784	26 662	27 028	28 154	54,6%	2 679	10,5%
ZE de Valenciennes	40 361	40 734	42 829	41 161	41 665	42 318	48,7%	1 957	4,8%
ZE de Cambrai	15 178	15 408	15 514	15 375	15 175	14 953	46,0%	-225	-1,5%
ZE de Maubeuge	15 846	16 345	16 597	16 218	15 781	15 710	42,1%	-136	-0,9%
ZE d'Arras	29 146	30 553	30 998	30 261	30 299	30 655	54,4%	1 509	5,2%
ZE de Lens-Hénin	45 798	45 993	46 713	45 290	45 531	46 364	58,3%	566	1,2%
ZE de Béthune-Bruay	20 999	21 120	21 067	21 328	21 558	21 522	40,3%	523	2,5%
ZE de Saint-Omer	11 242	11 823	12 193	12 296	12 089	12 216	41,2%	974	8,7%
ZE de Calais	20 014	20 196	19 649	19 665	19 818	19 999	60,4%	-15	-0,1%
ZE de Boulogne-sur-mer	17 530	17 380	17 303	17 095	17 052	16 880	48,0%	-650	-3,7%
ZE de Berck-Montreuil	11 915	12 569	12 746	12 364	12 200	12 222	54,6%	307	2,6%
sous-total Nord - Pas de Calais	529 559	540 818	547 937	543 807	546 049	551 012	55,0%	21 453	4,1%
ZE de la Vallée de la Bresle-Vimeu	3 532	3 808	4 039	3 961	3 731	3 864	31,5%	332	9,4%
ZE de Roissy-Sud Picardie	38 590	39 135	40 542	40 236	39 363	39 143	50,4%	553	1,4%
ZE de Château-Thierry	5 282	5 432	5 470	5 498	5 372	5 569	48,7%	287	5,4%
ZE de Tergnier	4 636	4 733	4 695	4 531	4 676	4 635	48,9%	-1	0,0%
ZE de Thiérache	3 784	3 958	4 005	3 789	3 770	3 732	36,9%	-52	-1,4%
ZE de Laon	9 424	9 273	8 789	8 984	8 970	8 851	51,4%	-573	-6,1%
ZE de Saint-Quentin	13 765	14 684	14 562	14 496	14 324	14 374	50,2%	609	4,4%
ZE de Soissons	9 187	9 329	9 599	8 980	8 849	9 085	52,2%	-102	-1,1%
ZE de Beauvais	24 965	26 687	26 113	25 732	26 209	25 694	46,6%	729	2,9%
ZE de Compiègne	23 338	24 564	25 504	24 973	25 137	25 429	49,3%	2 091	9,0%
ZE d'Abbeville	6 669	6 945	6 889	6 748	6 721	6 342	49,6%	-327	-4,9%
ZE d'Amiens	48 724	49 497	49 878	48 740	49 303	49 898	55,5%	1 174	2,4%
ZE de Péronne	5 081	5 067	4 998	4 935	4 821	4 762	39,3%	-319	-6,3%
sous-total Picardie	196 977	203 112	205 083	201 603	201 246	201 378	49,6%	4 401	2,2%
Total Hauts-de-France	726 536	743 930	753 020	745 410	747 295	752 390	53,4%	25 854	3,6%
France entière	9 775 512	9 991 750	10 095 509	10 074 168	10 110 654	10 169 215	57,6%	393 703	4,0%

évolution de l'emploi salarié privé dans la construction dans les zones d'emploi de la région Hauts-de-France entre 2009 et 2014

zone d'emploi	effectif 2009	effectif 2010	effectif 2011	effectif 2012	effectif 2013	effectif 2014		évolution 2009 - 2014	
						nb.	part dans l'emploi salarié privé total	nb.	%
ZE de Roubaix-Tourcoing	8 622	8 528	8 293	7 877	7 778	7 645	7,3%	-977	-11,3%
ZE de Lille	19 839	20 150	19 884	20 035	19 169	19 258	6,7%	-581	-2,9%
ZE de Dunkerque	5 949	5 895	5 932	5 760	5 505	5 261	7,9%	-688	-11,6%
ZE de Flandre-Lys	2 855	2 840	2 872	2 865	2 908	2 780	12,3%	-75	-2,6%
ZE de Douai	4 413	4 352	4 464	4 321	4 093	3 726	7,2%	-687	-15,6%
ZE de Valenciennes	6 238	6 345	6 336	6 022	5 958	5 441	6,3%	-797	-12,8%
ZE de Cambrai	3 380	3 546	3 577	3 444	3 338	3 067	9,4%	-313	-9,3%
ZE de Maubeuge	3 476	3 451	3 473	3 208	3 013	2 815	7,5%	-661	-19,0%
ZE d'Arras	6 651	6 501	6 413	6 200	6 315	5 934	10,5%	-717	-10,8%
ZE de Lens-Hénin	8 764	8 541	8 682	8 406	8 027	7 866	9,9%	-898	-10,2%
ZE de Béthune-Bruay	6 017	5 848	5 880	5 248	5 151	4 926	9,2%	-1 091	-18,1%
ZE de Saint-Omer	2 309	2 291	2 285	2 259	2 126	2 047	6,9%	-262	-11,3%
ZE de Calais	2 720	2 553	2 593	2 404	2 381	2 230	6,7%	-490	-18,0%
ZE de Boulogne-sur-mer	3 512	3 542	3 501	3 309	3 245	3 135	8,9%	-377	-10,7%
ZE de Berck-Montreuil	1 907	1 927	1 967	1 865	1 739	1 737	7,8%	-170	-8,9%
sous-total Nord - Pas de Calais	86 652	86 310	86 152	83 223	80 746	77 868	7,7%	-8 784	-10,1%
ZE de la Vallée de la Bresle-Vimeu	694	700	694	661	611	557	4,5%	-137	-19,7%
ZE de Roissy-Sud Picardie	5 817	6 113	5 086	4 956	5 083	5 073	6,5%	-744	-12,8%
ZE de Château-Thierry	1 260	1 275	1 203	1 145	1 114	1 081	9,5%	-179	-14,2%
ZE de Tergnier	933	951	864	864	814	815	8,6%	-118	-12,6%
ZE de Thiérache	1 012	998	960	883	772	701	6,9%	-311	-30,7%
ZE de Laon	2 687	2 597	2 487	2 386	2 224	2 118	12,3%	-569	-21,2%
ZE de Saint-Quentin	2 863	2 766	2 645	2 419	2 239	2 136	7,5%	-727	-25,4%
ZE de Soissons	2 023	1 979	1 939	1 852	1 755	1 618	9,3%	-405	-20,0%
ZE de Beauvais	5 114	5 218	4 948	4 812	4 653	4 636	8,4%	-478	-9,3%
ZE de Compiègne	5 577	5 522	5 549	5 418	5 304	5 000	9,7%	-577	-10,3%
ZE d'Abbeville	1 492	1 455	1 443	1 370	1 258	1 193	9,3%	-299	-20,0%
ZE d'Amiens	7 628	7 592	7 514	7 235	6 907	6 529	7,3%	-1 099	-14,4%
ZE de Péronne	902	895	818	815	795	746	6,2%	-156	-17,3%
sous-total Picardie	38 002	38 061	36 150	34 816	33 529	32 203	7,9%	-5 799	-15,3%
Total Hauts-de-France	124 654	124 371	122 302	118 039	114 275	110 071	7,8%	-14 583	-11,7%
France entière	1 495 849	1 489 740	1 485 745	1 463 045	1 435 217	1 397 460	7,9%	-98 389	-6,6%

évolution de l'emploi salarié privé dans le commerce dans les zones d'emploi de la région Hauts-de-France entre 2009 et 2014

zone d'emploi	effectif 2009	effectif 2010	effectif 2011	effectif 2012	effectif 2013	effectif 2014		évolution 2009 - 2014	
						nb.	part dans l'emploi salarié privé total	nb.	%
ZE de Roubaix-Tourcoing	27 959	27 040	26 481	25 755	24 880	24 766	23,5%	-3 193	-11,4%
ZE de Lille	50 137	51 057	52 310	51 725	50 281	50 486	17,5%	349	0,7%
ZE de Dunkerque	8 620	8 799	8 646	8 704	8 796	8 849	13,2%	229	2,7%
ZE de Flandre-Lys	4 357	4 400	4 445	4 409	4 492	4 528	20,1%	171	3,9%
ZE de Douai	7 443	7 309	7 418	7 269	7 096	7 034	13,6%	-409	-5,5%
ZE de Valenciennes	13 556	13 422	13 972	13 850	13 550	13 505	15,5%	-51	-0,4%
ZE de Cambrai	6 492	6 422	6 690	6 638	6 498	6 542	20,1%	50	0,8%
ZE de Maubeuge	6 618	6 527	6 529	6 389	6 384	6 311	16,9%	-307	-4,6%
ZE d'Arras	9 098	9 068	9 095	9 087	9 096	9 105	16,2%	7	0,1%
ZE de Lens-Hénin	14 598	14 812	14 640	14 571	14 666	14 717	18,5%	119	0,8%
ZE de Béthune-Bruay	9 280	9 371	9 421	9 322	9 334	9 156	17,1%	-124	-1,3%
ZE de Saint-Omer	5 469	5 546	5 436	5 319	5 322	5 280	17,8%	-189	-3,5%
ZE de Calais	6 506	6 411	6 346	6 178	6 242	6 270	18,9%	-236	-3,6%
ZE de Boulogne-sur-mer	7 420	7 386	7 446	7 200	7 004	7 008	19,9%	-412	-5,6%
ZE de Berck-Montreuil	4 372	4 339	4 354	4 362	4 224	4 216	18,8%	-156	-3,6%
sous-total Nord - Pas de Calais	181 925	181 909	183 229	180 778	177 865	177 773	17,7%	-4 152	-2,3%
ZE de la Vallée de la Bresle-Vimeu	1 889	1 749	1 865	1 839	1 915	1 874	15,3%	-15	-0,8%
ZE de Roissy-Sud Picardie	17 997	17 796	17 789	17 758	17 589	17 410	22,4%	-587	-3,3%
ZE de Château-Thierry	2 034	2 056	2 006	1 953	1 997	1 967	17,2%	-67	-3,3%
ZE de Tergnier	1 480	1 459	1 445	1 447	1 383	1 391	14,7%	-89	-6,0%
ZE de Thiérache	1 562	1 579	1 551	1 546	1 524	1 464	14,5%	-98	-6,3%
ZE de Laon	3 156	3 111	3 005	2 952	2 962	2 959	17,2%	-197	-6,2%
ZE de Saint-Quentin	5 586	5 574	5 524	5 282	5 286	5 258	18,4%	-328	-5,9%
ZE de Soissons	3 647	3 652	3 671	3 531	3 553	3 525	20,3%	-122	-3,3%
ZE de Beauvais	8 889	8 898	9 078	8 971	8 805	8 747	15,9%	-142	-1,6%
ZE de Compiègne	8 302	8 392	8 577	8 296	8 293	8 359	16,2%	57	0,7%
ZE d'Abbeville	2 868	2 856	2 841	2 805	2 752	2 752	21,5%	-116	-4,0%
ZE d'Amiens	14 223	14 064	14 081	13 758	13 594	13 606	15,1%	-617	-4,3%
ZE de Péronne	2 024	2 037	2 062	2 025	2 009	1 974	16,3%	-50	-2,5%
sous-total Picardie	73 657	73 223	73 495	72 163	71 662	71 286	17,6%	-2 371	-3,2%
Total Hauts-de-France	255 582	255 132	256 724	252 941	249 527	249 059	17,7%	-6 523	-2,6%
France entière	3 010 091	3 018 900	3 034 698	3 019 611	3 003 797	2 997 714	17,0%	-12 377	-0,4%

LES TRAVAUX DU PÔLE OBSERVATION-PROSPECTIVE DE LA MISSION BASSIN MINIER